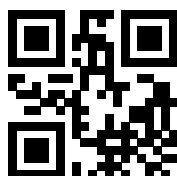


MAIRIE DE BONNIEUX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 janvier 2022 sous réserves d'incidents



Mairie de Bonnieux

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté N° 20211230 en date du 30.12.2021, le Maire de la Commune de BONNIEUX a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant que la révision allégée N°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Jacques SUBE, a été désigné commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, par décision du 1/12/2021.

L'enquête se déroulera en Mairie du vendredi 21 janvier 2022 au lundi 21 février 2022 inclus. Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- **Vendredi 21/01/2022 de 09h30 à 11h30 ;**

- **Samedi 12/02/2022 de 09h30 à 11h30 ;**

- **Lundi 21/02/2022 de 9h30 à 11h30.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être soit :

- consignée dans le registre mis à disposition du public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture

- adressée par courrier postal l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie - 7 Rue Jean-Baptiste Aurard - 84480 BONNIEUX

adressée par courriel à l'adresse suivante : js.ce84@hotmail.com, avant le lundi 21/02/2022 à 11h30.



Ecrit par Echo du Mardi le 26 janvier 2022

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal délibèrera sur la suite à donner au projet.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie aux jours et heures d'ouverture, et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

3952875

Publié le 26/01/2022